

Nous ne pouvons pas assister en silence au massacre d'innocents qui luttent pour la liberté. En ne disant rien, on ne fait rien pour mettre un terme aux actes de violence et à l'oppression. C'est inadmissible. Nous devons montrer que nous soucions du sort de ces gens-là.

Les Canadiens s'intéressent à ces gens-là, monsieur le Président, et ce message doit être communiqué au Parlement.

* * *

[Français]

LES MINORITÉS LINGUISTIQUES

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES ET LE VINGT-SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMMISSION SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, cette semaine on fête le 20^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. En même temps, on célèbre le 26^e anniversaire de la Commission B et B.

Prenons cette occasion pour réitérer notre engagement, celui de tous les partis politiques dans cette Chambre, aux principes fondamentaux de justice et d'égalité pour les minorités linguistiques partout au Canada.

Il faudrait maintenir et améliorer la qualité des services accordés à ces minorités. Même aujourd'hui, par exemple, les Franco-Albertains doivent lutter devant la Cour suprême pour leurs droits fondamentaux pour gérer leur conseil scolaire.

Il faut aussi reconnaître les caractéristiques spécifiques du Québec, une société distincte, et faire respecter les droits collectifs des francophones au Québec.

Monsieur le Président, c'est une semaine de célébration, mais c'est aussi une semaine pour réitérer notre engagement à la justice et l'égalité des minorités linguistiques partout au Canada.

* * *

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ACCUSATION D'INGÉRENCE POLITIQUE

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, j'accuse le député néo-démocrate de Victoria d'avoir essayé de faire de l'ingérence politique dans les affaires de la GRC parce que. . .

M. le Président: Je regrette, mais le Règlement précise clairement que l'on ne peut pas porter des accusations contre un député dans le cadre des déclarations.

Article 31 du Règlement

L'ENVIRONNEMENT

L'ANALYSE DES DÉCHETS À L'ÉCOLE DELTA

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, l'école secondaire Delta et le conseil de recyclage de la Colombie-Britannique ont mené une étude afin de déterminer le contenu des poubelles de l'école après une journée typique et de mettre sur pied un programmes de recyclage.

Les étudiants ont divisé les déchets en 14 catégories de matériel recyclable et ont jeté seulement ce qui n'entrait dans aucune des catégories. L'expérience a montré que la récupération des matières recyclables permet de réduire substantiellement la quantité des déchets produits à l'école. Le conseil de recyclage de la Colombie-Britannique pourra se servir des données recueillies pour convaincre d'autres écoles des avantages du recyclage.

Nous devons tous faire notre part pour nettoyer l'environnement, et c'est au niveau local que ces efforts ont le plus d'impact. Les programmes de recyclage, autant résidentiels qu'institutionnels, contribueront dans une large mesure à réduire le volume des déchets et à récupérer les matières de valeur.

Les étudiants et le personnel de l'école secondaire Delta qui ont pris cette initiative méritent d'être cités en exemple.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Lawrence MacAuley (Cardigan): Monsieur le Président, l'industrie de la pomme de terre représente une activité économique importante pour l'Île-du-Prince-Édouard, puisque 80 p. 100 de la production totale de pommes de terre de semence vient de cette province.

Il devient de plus en plus difficile pour les producteurs d'être compétitifs sur le marché canadien à cause de l'augmentation des coûts de production.

Monsieur le Président, les frais d'inspection, réglés par le gouvernement, sont un fardeau pour les producteurs de pommes de terre de l'Île. Ils représentent un autre assaut financier contre l'industrie agricole dans ma province. Le 29 mai dernier, les principaux producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont exprimé au gouvernement, en termes non équivoques, leur opinion à ce sujet. Le gouvernement doit soulager les producteurs de pommes de terre de l'Île de cette taxe injuste, excessive et discriminatoire.